

# Le passé louisianais, création et recréation : la Révolution de 1768 vue par trois dramaturges

Mathé Allain

Number 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1004271ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1004271ar>

[See table of contents](#)

---

## Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

## ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

---

## Cite this article

Allain, M. (1991). Le passé louisianais, création et recréation : la Révolution de 1768 vue par trois dramaturges. *Francophonies d'Amérique*, (1), 145–151.  
<https://doi.org/10.7202/1004271ar>

# LE PASSÉ LOUISIANAIS, CRÉATION ET RECRÉATION : LA RÉVOLUTION DE 1768 VUE PAR TROIS DRAMATURGES

MATHÉ ALLAIN  
*Université Southwestern (Louisiane)*

LA LOUISIANE, qui n'hésita pas à emprunter à Chateaubriand l'image qu'elle se faisait d'elle-même, sut se fabriquer un passé. Il faut aussi dire qu'elle y fut aidée par la nature même de son histoire, cette histoire si riche en personnages hauts en couleur et en événements dramatiques dont l'écrivain Charles Testut disait en 1849 qu'elle contenait « dans ses courtes pages et dans sa marche rapide, de quoi faire bien des volumes ». Car, ajoutait-il, on y trouve « de nombreux épisodes qui ne le cèdent en rien à ces temps chevaleresques d'un autre âge<sup>1</sup> ». Cette histoire, bariolée et pittoresque, a inspiré des écrivains divers, français, américains et autres, et surtout des dramaturges, qui en ont porté de nombreux épisodes à la scène, principalement la scène lyrique. Les filles à la cassette, ces jeunes filles honnêtes mais peu fortunées envoyées comme « épouseuses » en 1731, inspirèrent au début du siècle deux charmantes opérettes, *New Moon* et *Naughty Marietta*<sup>2</sup>. Les filles moins respectables qui avaient déjà ému l'abbé Prévost furent évoquées dans deux *Manon*, celle de Massenet et celle de Puccini<sup>3</sup>. Plus récemment, l'extraordinaire carrière du démagogue Huey Long, arrêté à l'apogée de son pouvoir par la balle d'un assassin, a inspiré à Floyd Carlisle un puissant drame musical, *Willie Stark*. Les dramaturges louisianais du siècle dernier eux aussi se penchèrent sur leur passé, et trois d'entre eux, Thomas Wharton Collens, Alfred Lussan et Placide Canonge, tirèrent de l'insurrection de 1768 des pièces patriotiques destinées à aiguïser l'orgueil ethnique de leurs compatriotes et à leur donner une haute idée du passé national<sup>4</sup>.

Il est à noter que les trois écrivirent à quelques années d'intervalle seulement. Collens produisit *The Martyr Patriots* en 1835; Lussan, *Les Martyrs de la Louisiane* en 1839; et Canonge, *France et Espagne* en 1850. Ces pièces correspondent à une époque où les Louisianais cherchaient, une génération ou deux après la vente de la Louisiane aux États-Unis, à se redéfinir, à trouver au sein du creuset américain une identité qui leur permette de rester bons citoyens d'un pays protestant, anglophone et puritain tout en préservant leur spécificité culturelle de catholiques francophones ouverts à tous les plaisirs de l'existence.

Que les trois aient choisi comme sujet ce qu'on appelle, un peu pompeusement, la Révolution de 1768, est en soi-même révélateur. L'événement en question est une émeute populaire qui s'insère dans la grande ligne des révoltes blanches des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, soulèvements de colons contre

un gouvernement métropolitain jugé trop tatillon, trop contraignant, et surtout trop mercantiliste. Nombreux aux Antilles, où il arriva que les planteurs français chassent ou emprisonnent un gouverneur trop zélé, ces soulèvements culminèrent avec la Révolution américaine, la première à atteindre son but<sup>5</sup>.

Les grandes lignes de la Révolution de 1768 sont assez simples. La Louisiane avait été cédée par la France à l'Espagne en 1762. Les colons français se soulevèrent contre le premier gouverneur envoyé par le roi d'Espagne, mais durent se soumettre lorsque Charles III en envoya un second qui, soutenu par des forces militaires nombreuses et bien armées, réprima la révolte et fit exécuter les meneurs<sup>6</sup>. Par contre, les motivations et machinations qui forment la toile de fond sont beaucoup moins simples et donnent libre cours à l'imagination littéraire et à la reconstruction du passé.

La Louisiane, qui avait été établie uniquement dans le but de contenir l'expansion des colonies anglaises et de protéger la Nouvelle-France, n'avait aux yeux de la France qu'une importance stratégique<sup>7</sup>. Elle perdit sa valeur quand le Canada devint anglais à l'issue de la guerre de Sept Ans. La France offrit donc la colonie à l'Espagne pour qui elle représentait un tampon entre les colonies britanniques et l'empire espagnol. Ni l'une ni l'autre couronne ne s'intéressait particulièrement à ce vaste territoire qui s'étendait du golfe du Mexique aux Grands Lacs, de la rive droite du Mississippi aux colonies espagnoles de l'Ouest.

L'indifférence de l'Espagne se manifesta par les longs délais qui précédèrent la prise de possession. Ce n'est que quatre ans après la cession que débarqua à La Nouvelle-Orléans un gouverneur espagnol, officier de marine de formation et administrateur colonial de profession, Don Antonio de Ulloa, qui jouissait d'une jolie réputation de mathématicien et d'astronome, ayant collaboré, quand il était encore élève officier, à l'expédition que Louis Godin et Charles de la Condamine conduisirent en Amérique du Sud pour mesurer le méridien terrestre. Mais cet homme intègre et cultivé était aussi un fonctionnaire méticuleux, suivant aveuglément les règlements et exigeant de ses administrés une soumission égale. Il était presque inévitable que des affrontements se produisent entre lui et les Créoles louisianais habitués à un gouvernement considérablement plus laxiste. De plus, il serait desservi par sa personnalité : sa réserve allait passer pour de la morgue, et son repli sur lui-même pour de l'arrogance. Finalement, il arrivait en Louisiane avec un détachement de 90 hommes (dont beaucoup désertèrent immédiatement), une force insuffisante pour imposer la volonté espagnole à des colons qui, depuis quatre ans, s'étaient convaincus que la France ne les abandonnerait jamais.

S'étant rendu compte de l'hostilité des habitants et de la faiblesse de ses troupes, Ulloa ne remplaça pas le pavillon français qui continua à flotter sur La Nouvelle-Orléans. Il établit un étrange gouvernement bicéphale où il partageait les responsabilités avec Charles Aubry, le gouverneur français qui disposait d'un contingent militaire important. Cette situation ambiguë per-

mit plus tard aux rebelles de soutenir que la couronne espagnole n'avait jamais légalement pris possession de la colonie et qu'ils n'avaient jamais cessé d'être sujets du roi de France.

Les relations entre gouverneur et habitants restèrent réservées mais polies jusqu'au moment où Ulloa promulgua un décret qui interdisait la contrebande avec les colonies anglaises ainsi que le commerce plus ou moins licite avec les îles. Or, selon les négociants louisianais, ce trafic était indispensable à la prospérité de la colonie. Sur ces entremises, Jean Milhet, un des plus riches négociants de la ville qui avait été envoyé en France plaider la cause des colons auprès de Louis XV, revint avec de tristes nouvelles : on avait opposé un refus catégorique à leurs requêtes. Sur ce, Ulloa, qui avait quitté la capitale pour aller attendre sa fiancée à l'embouchure du Mississippi, après six mois d'absence revint en ville avec sa jeune épouse, une Péruvienne richissime, de haute naissance et de grande beauté. Les habitants qui s'attendaient à de superbes fêtes furent profondément déçus par l'absence de réceptions. L'exaspération s'exacerbant de part et d'autre, les colons déposèrent devant le Conseil Supérieur, le tribunal de dernière instance qui avait aussi des fonctions administratives, une pétition demandant le retour à la liberté commerciale. Ulloa refusa d'accéder à la demande, des bandes armées surgirent aux abords de la ville et le gouverneur se réfugia à bord d'une frégate espagnole, puis le 1<sup>er</sup> novembre 1768 leva l'ancre pour La Havane, à la grande jubilation des Néo-Orléanais.

Leur joie devait être de courte durée. Charles III ne pouvait guère tolérer une insolence aussi flagrante, et pour une fois, la lourde bureaucratie espagnole se mit en marche rapidement. En juillet 1769, débarquait à La Nouvelle-Orléans, Don Alejandro O'Reilly, soldat de fortune irlandais au service de l'Espagne depuis une dizaine d'années qui s'était distingué en réprimant, avec une efficacité brutale, un soulèvement madrilène. Ferme au point de paraître inflexible, c'était l'homme apte à mater une colonie rebelle. Et lui arrivait sur une frégate escortée de vingt autres vaisseaux chargés de troupes, d'artillerie et de munitions. L'insurrection avait réussi, mais la révolution était perdue.

La résistance étant futile, La Nouvelle-Orléans se soumit immédiatement et les meneurs cherchèrent à faire la paix avec le nouveau gouverneur. Procédant précautionneusement, O'Reilly reçut trois d'entre eux, les garda poliment à dîner, puis quelques jours plus tard, après la prise de possession officielle et un *Te Deum* solennel, les convia, ainsi que quelques autres à se rendre chez lui où il les fit arrêter pour haute trahison. L'arrestation des principaux conspirateurs fut suivie d'une amnistie générale de la population et d'un procès qui dura plus de deux mois. Les principaux accusés étaient Chauvin de La Frénière, procureur général de la province, Joseph Villeré, un grand planteur qui était aussi capitaine de milice dans la région dite des Allemands, Pierre Marquis, ancien officier du régiment suisse, Jean-Baptiste de Noyan, officier de marine et neveu du grand Bienville, trois fois gouverneur de la province, le riche négociant Joseph Milhet et Pierre Caresse qui

avait mené les milices acadiennes manifester contre Ulloa. Ces six meneurs furent condamnés à mort ; deux, moins coupables, à dix ans de prison ; trois autres, à six. Comme il n'y avait pas de bourreau en Louisiane, les « Martyrs » furent fusillés au lieu d'être pendus comme leur sentence le prévoyait.

Il est fort clair que la Révolution de 1768 tirait son origine de griefs économiques plutôt que philosophiques et que l'amour de la liberté, l'attachement passionné à la France, le patriotisme brûlant pour une Louisiane indépendante n'y jouèrent aucun rôle. Mais il est aussi évident que la liberté commerciale n'enflamme pas l'imagination et n'inspire guère de lyrisme. Très vite, les meneurs devinrent, dans l'imaginaire louisianais, des patriotes assoiffés de liberté et d'indépendance, des précurseurs de l'indépendance américaine, de véritables George Washington. Et très vite les Louisianais trouvèrent l'interprétation qu'il leur fallait dans un pamphlet publié à Londres en 1773, *La Louisiane ensanglantée*<sup>8</sup>.

L'auteur était un certain Jean Bochart de Champigny qui avait composé les chapitres sur la Louisiane dans *Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*, l'énorme compilation sur l'expansion européenne dirigée par l'abbé Guillaume-Thomas Raynal<sup>9</sup>. Dans ce pamphlet destiné à servir de suite aux chapitres de l'*Histoire des deux Indes*, comme l'explique Champigny, l'auteur vante les « vertus patriotiques de ces généreux Français que les Espagnols ont sacrifiés à leur ressentiment<sup>10</sup> ». Il souligne l'ambiguïté de la situation politique, où rien ne donnait à croire aux colons français qu'ils fussent devenus espagnols, et insiste sur la conduite modérée et courtoise des insurgés. À son arrivée, dit-il, Ulloa fut fort bien reçu. « Politesse, égards, prévenance, rien ne fut épargné », mais hélas, l'Espagnol révéla bientôt un caractère dont les traits dominants étaient « la fourberie, la duplicité, et l'hypocrisie.<sup>11</sup> »

Car il fallait bien un repoussoir à ces nobles héros, à ces « Martyrs », et les Espagnols, à en croire Champigny, se montrèrent aussi lâches, faux et cruels que les Français furent braves, loyaux et généreux. Les dramaturges qui cherchaient à rallier les Louisianais derrière une version héroïque de leur passé acceptèrent avec enthousiasme l'interprétation de Champigny et, pour expliquer l'échec de la révolte, eurent recours à un procédé au moins aussi vieux que *La Chanson de Roland* : la trahison. Dans chaque pièce, le héros est honteusement vendu par un homme en qui il a toute confiance. Dans les *Martyrs de la Louisiane*, un inconnu qui reste anonyme, un Français qui s'est vendu pour « mille doublons d'Espagne » (III,iii), à la fois espion et agent provocateur, pousse Villeré, qui lui a offert une hospitalité généreuse, à quitter la plantation où il est en sécurité et à retourner à La Nouvelle-Orléans où il sera promptement arrêté (II,iii). Dans *France et Espagne*, le traître est un officiel espagnol, don José, qui rapporte à O'Reilly des propos injurieux prétendument tenus contre Mme O'Reilly afin de perdre Pierre Marquis et lui enlever sa fiancée, Léonie. Quand Léonie refuse de sauver Marquis en se donnant à l'Espagnol, don José dissimule la lettre de grâce du roi d'Espagne, assurant ainsi l'exécution des conspirateurs. Dans *The Martyr Patriots*, Villeré

fait confiance au métis indien, Garidel, qu'il a recueilli, élevé, protégé, sauvé, mais qui hait tous les Blancs. C'est Garidel qui l'attire dans un traquenard où le noble Créole est saisi par les Espagnols, et c'est Garidel qui, plus tard, le poignarde avec une dague empoisonnée. Collens présente un second traître dans la personne du gouverneur Aubry, dépeint comme un vendu qui a trahi ses compatriotes pour l'or espagnol. Mais il est puni par où il a péché, car un soldat espagnol l'assassine pour lui voler ces gains mal acquis.

O'Reilly occupe une place d'honneur dans ce triste panthéon. Placide Canonge, dans *France et Espagne*, en fait un fourbe qui attire les conspirateurs chez lui sous prétexte d'un bal masqué. Lussan lui prête toutefois quelques velléités de compassion au moment où le gouverneur se demande : « Un peuple est-il coupable, / Alors qu'il ressaisit le droit impérissable, / De conserver ses lois, son nom, sa liberté ? » Et il est tenté, brièvement, de pardonner. Mais il se reprend. La condamnation des rebelles, dit-il, est un mal nécessaire : « Ils ont tiré le glaive, / Ils le feraient encor ; que leur destin s'achève ! / Et la raison d'État, pure de passion, / Prononce, par ma voix, leur condamnation. » (I,ii) Quand La Frénière l'interpelle : « L'acte qui nous ravit ainsi la liberté, / Comment le nommez-vous ? » O'Reilly répond, non sans regret, « Une nécessité ! » (I,iv) Mais une fois sa décision prise, il se montre inaccessible à la pitié. Parmi les Espagnols, tous ne sont pas des monstres. Dans le personnage de Gálvez, futur gouverneur et héros de la prise de Bâton-Rouge pendant la Révolution américaine, Lussan présente le Castillan cher à la tradition romantique : noble, intègre, fier et brave. Il refuse de livrer à O'Reilly les secrets intimes de ses amis les Villeré. Lorsque O'Reilly lui jette à la figure : « L'homme à qui j'ai donné le rang et la puissance / Et mes ordres royaux, et richesse et renom / Cet homme m'appartient ! » Gálvez rétorque : « Oui, l'homme ! L'honneur, non ! » (I,i) Devant la mise en jugement des rebelles, Gálvez s'exclame : « Je ne veux pas signer, c'est un assassinat ! », et brise son épée qu'il jette aux pieds d'O'Reilly (III,iv). De même, le commandant de la frégate à bord de laquelle on emprisonne Villeré accepte mal d'être transformé en geôlier et exprime son mépris pour le « barbouilleur de papier » qui veut, « [...] cet impudent coquin, / Enrôler dans sa clique un honnête marin ! » (IV,iii) Mais la noblesse de Gálvez et du commandant qui tous les deux admirent Villeré sert surtout à rehausser le prestige du Créole sans pour autant diminuer la réprobation générale attachée à l'Espagnol. Dans ces pièces, l'Espagnol apparaît comme « l'autre », celui dont l'altérité permet de définir la spécificité créole. « The arrogant Spaniard / His morals, manners, character, all vary / From our own », s'écrie La Frénière dans la pièce de Collens qui fait du procureur général un patriote rêvant d'une Louisiane autonome.

Spaniards we can never be, nor Englishmen,  
But shall we be without a name? Or what  
Nation will ye call yourselves? Old Europe  
Has not a name to fit ye. Then let our  
Country be Louisiana! Let's be Americans! (p. 7)

Lussan aussi prête à La Frénière des sentiments patriotiques. Puisque la France a abandonné la Louisiane, proclame le rebelle, il ne reste à la population qu'un appui, celui

[...] que rien ne peut changer  
Qu'un peuple porte en soi : l'horreur de l'étranger !  
Elle, qui faisait dire à nos nobles ancêtres :  
Notre sol est sacré ! Français ! ou pas de maîtres !  
Imitons leur exemple : Espagnols ni Français !  
Soyons un peuple aussi, soyons Louisianais ! (« Prologue »)

Attendant son exécution, Villeré de Lussan rêve aussi d'une Louisiane indépendante : « C'eût été beau pourtant : cinquante ans d'existence. / Et prendre tout à coup son rang comme puissance; ». Et il réfléchit à haute voix :

Ni reine, ni sujette, être la cité libre;  
Entre les continents maintenir l'équilibre;  
.....  
Dominer par la paix sur la terre et les ondes;  
Devenir le joyau que convoitent les deux mondes. (IV,iv)

Abattu par la balle d'une sentinelle trop zélée, c'est à la Louisiane qu'il consacre ses dernières pensées : « Je te devais mon sang... toi... que j'ai tant chérie... / Louisiane adorée... ô ma noble patrie... » (IV,iv)

Or il n'existe aucune évidence historique que les rebelles de 1768 aient nourri des sentiments indépendantistes. Bien au contraire, dès qu'ils eurent chassé Ulloa, ils envoyèrent à Versailles des « Représentations au roi Louis xv, » réitérant leur fidélité à la France et leur désir de vivre sous le joug d'un monarque si indulgent envers leurs activités commerciales, fastes et néfastes. Le seul meneur à avoir fait montre de tendances séparatistes et républicaines était le Suisse Pierre Marquis qui, en effet, considéra la possibilité d'une république louisianaise. Mais lorsqu'il en souleva la question, les colons s'opposèrent violemment à cette idée et publièrent un véhément « Mémoire contre la République ». Par contre, entre 1830 et 1850, lorsque ces trois pièces furent écrites, la société créole se sentait menacée par la montée de ceux qu'elle appelait avec mépris « les Américains ». La Nouvelle-Orléans connaissait, il est vrai, une prospérité sans précédent depuis l'entrée de la Louisiane dans l'union américaine. Une gravure de l'époque représente un aigle américain planant, les ailes étendues, au-dessus du port de La Nouvelle-Orléans avec la fière inscription : « Under my wings, everything prospers. » Et en effet, les Créoles s'enrichissaient, mais en même temps ils voyaient leur culture s'effriter et leur spécificité fondre dans le grand creuset américain. C'est pourquoi ils se tournèrent vers leur passé et tissèrent autour d'une simple émeute de colons le mythe de la Révolution. Ce n'était pas à établir la vérité historique que s'efforçaient les dramaturges du XIX<sup>e</sup> siècle, mais à forger une identité créole. Ils y réussirent si bien qu'aucune monographie historique, si érudite soit-elle, n'a vraiment supplanté leur interprétation dans l'imaginaire louisianais.

NOTES

---

1. Charles Testut, *Les Veillées louisianaises. Série de romans historiques sur la Louisiane*, La Nouvelle-Orléans, Imprimerie de H. Meridien, 1849, p. v.
2. *New Moon* (1928), musique de Sigmund Romberg; *Naughty Marietta* (1910), musique de Victor Herbert.
3. L'abbé Prévost, *Histoire de Manon Lescaut et du Chevalier des Grieux*, éd. Jules Janin, Paris, Garnier, 1923; *Manon* (1884), musique de Jules Massenet; *Manon Lescaut* (1893), musique de Giacomo Puccini.
4. Thomas Wharton Collens, *The Martyr Patriots or Louisiana in 1769*, La Nouvelle-Orléans, L. Dillard, 1836; Alfred Lussan, *Les Martyrs de la Louisiane*, Donaldsonville, Louisiane, E. Martin et F. Prou, 1839; Placide Canonge, *France et Espagne ou la Louisiane en 1768 et 1769*, La Nouvelle-Orléans, 1850.
5. Voir Charles Frostin, *Les Révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles (Haïti avant 1789)*, Paris, L'École, 1975.
6. Pour l'histoire détaillée de la Révolution de 1768, voir David Ker Texada, *Alejandro O'Reilly and the New Orleans Rebels*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1970; John Preston Moore, *Revolt in Louisiana : The Spanish Occupation, 1766-1770*, Bâton-Rouge, The Louisiana State University Press, 1976; et Carl A. Brasseaux, *L'Officier de Plume : Denis-Nicolas Foucault, Commissaire-Ordonnateur of French Louisiana, 1762-1769*, Ruston, Northwestern University Press, 1987.
7. Pour la fondation de la Louisiane, voir Mathé Allain, *Not Worth a Straw : French Colonial Policy and the Early Years of Louisiana*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1988.
8. [Jean Bochart de] Champigny, *La Louisiane ensanglantée avec toutes les particularités de cette horrible catastrophe rédigées sur le serment de témoins dignes de foi*, Londres, 1773, réédité à La Haye en 1776 sous le titre *État présent de la Louisiane*.
9. Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements des Européens dans les deux Indes*, Genève, Jean-Léonard Pellet, 1770.
10. *État présent*, p. 37.
11. *État présent*, p. 38.